

CONSEIL MUNICIPAL de COURSAC COMPTE RENDU de réunion du 5 décembre 2022

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 24 novembre 2022.

Secrétaire de séance : Marie-France BARRE

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Pascal PROTANO, Perrine MORANT, Jacques DESSALLES, Cathia BARRIERE, Marie-France BARRE, Magali BORDAS, Roger PERRIN, Yves SAMOUR, Fabienne MARCHAIS, Frédéric BELMON, Yan TISNE, Marion LILLET, Sonia DE JESUS DIAS et Marie-Claude HUGUET.

<u>Absents:</u> Philippe CONS (pouvoir donné à Perrine MORANT), Jean-Claude KAWKA, Karine LAGARDE, Fanny ZERWETZ (pouvoir donné à Cathia BARRIERE), Julien RITT (pouvoir donné à Pascal PROTANO).

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du PV de la réunion du 22 septembre 2022
- 2. Décision modificative n°3 Bâtiments Locatifs
- 3. Décision modificative n°3 Budget principal
- 4. Vote des tarifs communaux pour l'année 2023
- 5. Vote des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2023/2024
- 6. Décision d'attribution des lots du marché de travaux de l'agrandissent de l'ALSH
- 7. Durée d'amortissement muret de la Vieille Auberge
- 8. Contrat de location et de maintenance des copieurs
- 9. Renouvellement de l'assurance statutaire du personnel pour 2023
- 10. Modification du tableau des effectifs au 01/01/2023
- 11. Désignation d'un délégué Défense
- 12. Participation financière au budget du CCAS pour 2023
- 13. Demande de subvention DETR pour l'année 2023
- 14. Questions diverses

Fait à COURSAC le 6 décembre 2022

Le Maire, Pascal PROTANO